



Intervention Anne-Claire VIAL, Présidente de Sol et Civilisation **Grand témoin de la conférence de SAF Agr'Idées** **« Réforme territoriale : quels enjeux pour les filières agricoles et la ruralité ? »**

Merci à la SAF de me donner la parole à l'issue de cette 1ère matinée de réflexion.

J'ai l'honneur de présider Sol et Civilisation depuis 2012. Et pour ceux qui ne connaissent pas cette Association, elle a été fondée en 1991 par Raymond Lacombe et Henri de Benoist notamment.

Depuis toujours nous nous préoccupons de la gestion du vivant et du rôle de l'Homme, acteur du territoire.

Le sujet qui vous occupe aujourd'hui est au cœur de nos préoccupations actuelles.

Je vais tenter très modestement de rapporter ici quelques éléments de nos réflexions.

S'agissant de la ruralité à l'épreuve d'une nouvelle organisation territoriale, il nous semble qu'il faut pour nous, ruraux, distinguer deux sujets :

Le 1er : celui de la réforme territoriale, du déplacement du pouvoir, du transfert de compétence.

Il faut l'intégrer, et cela nous a été bien expliqué ce matin, et comprendre ce qu'il nous dit de l'évolution du monde.

Un 2ème sujet, sous-tendu : est-ce que cette évolution condamne la ruralité en tant que telle (et tout le monde a en tête les propos très forts du géographe M. Lussault : "La ruralité n'existe plus !" ?

Et dans ce cas qu'est-ce qui change :

- Avons-nous un véritable pouvoir dans le système précédent ? Ou s'agit-il plutôt d'un sujet de redistribution de richesse ?

- Avons-nous plus de risques qu'avant de voir nos territoires se refermer ?

Et comment se faire entendre ?

Nous allons essayer d'éclairer ces différentes questions.

Nul n'ignore aujourd'hui le phénomène de métropolisation du monde

Cette notion émerge comme une clé d'interprétation majeure des changements territoriaux récents. Selon l'ONU, c'est en 2007 au niveau mondial que pour la première fois la population urbaine dépasse la population rurale.

Le développement économique va de pair avec l'agglomération des activités.

En 2010, 14 métropoles en France, elles représentent 39 % de la population, 43 % des emplois, 51 % du PIB, 70 % des brevets. Les métropoles concentrent les activités créatrices de richesse. Paris, c'est 1/3 de l'économie française avec un PIB supérieur à celui de la Pologne.

A l'échelle française, quel que soit notre modèle historique, il en résulte dans ce contexte que l'État est amené à se recentrer sur des missions régaliennes et dans son rôle de stratège.

Peut-on raisonnablement s'opposer à ce mouvement de fond ? Avant l'État assurait aux communes rurales d'être à l'abri de la domination urbaine. Aujourd'hui, un certain nombre de communes ont compris l'intérêt d'être dans l'orbite d'une grande ville.

Et nous-mêmes, regardons-nous : B. Hervieu et F. Purseigle dans leur « Sociologie des mondes ruraux » en 2013, montrent qu'en France, comme partout dans le monde, les agriculteurs s'installent sur les territoires les plus attractifs et non pas sur ceux disposant des meilleures terres agricoles ! Nos jeunes agriculteurs ont de plus en plus une culture d'urbains mondialisée.

Nous devons intégrer que les territoires métropolitains sont attractifs, ils rassemblent et développent les fonctions décisionnelles, par le volume et la qualité des ressources humaines, par l'importance des équipements et des réseaux permettant l'interactivité commerciale, financière, politique, culturelle.

Alors faut-il faire un lobbying ruraliste pour sauver ce qui peut l'être ?

Je trouve interpellantes les réflexions récentes du géographe Ph. Estèbe qui analyse, à l'heure de la métropolisation comment nous sommes encore "englués" dit-il dans le récit enchanté du village, comment nous vivons mal le surgissement du fait métropolitain, avec beaucoup de retard sur les pays voisins et en le percevant comme une atteinte au pacte républicain. Le pouvoir se méfie des grandes villes. Il estime que le mythe français de l'égalité territoriale est dépassé. Il prône une solidarité horizontale entre les communes et non plus verticale.

Michel Maffesoli, sociologue, nous donne aussi matière à réflexion. Il place la ruralité comme une notion « ancienne », clivante, verticale, alors que selon lui nous sommes dans la post-modernité, qui valorise le présent, ici et maintenant, avec une organisation horizontale, avec cette notion de « territoire » qui est le lieu du vivre ensemble et de la synthèse.

Pour lui, la ruralité est une notion moderne, verticale donc antérieure. Et l'agriculteur souffre de son image moderne : mise en avant du progrès, séparation des problématiques (technique, environnemental, économique).

Pourtant, l'agriculture est attendue, selon lui, sur le post-moderne : le lieu, la multifonctionnalité, les solutions.

Alors quelle alternative à ce lobbying ruraliste ?

Nous avons regardé plus particulièrement le sujet de la métropole genevoise et de l'agriculture d'abord parce qu'elle est très proche de nous et travaille en collaboration avec le territoire français mitoyen. Ensuite, différentes études récentes la classe toutes dans le top 10 des villes mondiales selon différents critères d'attractivité.

Le grand Genève s'est engagé depuis 2007 à placer l'agriculture au centre du développement de l'agglomération en lien avec la profession agricole, les collectivités et les partenaires Franco-Suisses.

Avec plus de 70 000 ha d'espaces agricoles, c'est plus d'un tiers de son territoire qui sont utilisés par l'agriculture. L'agglomération de Genève est aujourd'hui capable de produire l'équivalent de la moitié des besoins alimentaires de la Région.

A l'horizon 2030, le projet Franco-Valdo-Genévois est dédié à la construction d'une agglomération compacte multipolaire et verte avec pour objectif de préserver les paysages, une agriculture dynamique et les zones naturelles.

Pour chaque projet : la prise en compte spécifique des impacts sur l'agriculture est réalisée pour éviter, réduire ou compenser les incidences sur l'activité agricole.

L'exemple de Nantes Métropole, présenté en février aux matinées du CGEDD pourrait aussi être évoqué ici car tout à fait intéressant : territoire métropolitain, très étalé, construit sur la base de projets, avec cette Conférence métropolitaine où les élus se rencontrent volontairement en l'absence de toute structure politique officielle.

A comparer à contrario avec le projet 2020 Lyon Métropole, où tout le territoire ne sera plus représenté au Conseil communautaire. Est-ce de bonne augure ?

Nantes-St Nazaire Métropole a fait le choix de redistribuer fortement sur les petites communes. La métropole pourrait soutenir dorénavant par l'investissement des projets portés collectivement par 4 ou 5 communes.

Ces exemples doivent être inspirants. Ils montrent que la recherche de politiques de développement urbain durable a pour enjeu majeur de réussir une intégration positive entre l'utilisation du sol, la maîtrise de la mobilité, la gestion des ressources environnementales et la qualité de vie. L'agriculture possède une partie des réponses à ces enjeux.

CONCLUSION

Notre sentiment est qu'il faut sortir de la crise ville-campagne.

Nous adhérons aux propos de Pierre Velt qui pense qu'il y a un grand risque aujourd'hui dans ce discours ambiant qui oppose les territoires urbains aux territoires péri urbains et ruraux.

Vous évoquez, Monsieur Giuily, le cas de Lyon Métropole qui supprime le département sur une partie de son territoire. Pourquoi les cantons ruraux n'ont-ils pas été pris par la Métropole ?

Que nous le voulions ou non les métropoles sont moteurs.

Elles doivent s'approprier une vision stratégique de leur territoire en intégrant les espaces ruraux environnants et en promouvant leur développement.

Et puis ayons une vision ambitieuse:

La métropole de Sydney qui s'étend sur 12 150 km² (le Grand Paris c'est 849 km²), avec près de 300 quartiers, de nombreux parcs nationaux dont les Blue Mountains, où les villes présentes dans cette zone sont desservies par un train intégré au réseau régional de Sydney.

Mais revenons en France pour dire que la métropole marseillaise c'est 5 fois le Grand Paris en surface et 9 fois l'agglomération de Lyon. Et Laurent Thery, préfet en charge de cette métropole, analyse qu'à cette taille elle réunit l'urbain et le rural et se construit obligatoirement sur le polycentrisme.

Alors 3 points de vigilance !

1^{er} point de vigilance

- Pour nous agriculteurs, **l'échelle géographique de la métropole** est un sujet qui ne doit pas être sous-dimensionné.

Nous, habitants de communes rurales qui ont eu de la peine à accepter l'intercommunalité, il faut nous imaginer dans un maillon encore plus vaste, un large bassin de vie.

2^{ème} point de vigilance

- Il faut que nos élus urbains comprennent **l'intérêt d'inclure les espaces agricoles dans leur vision stratégique du territoire**. Et ce n'est pas facile.

Nous avons cité ce matin des exemples qui fonctionnent en France, en Allemagne. Il faut s'en inspirer.

3^{ème} et dernier point de vigilance

- Il faut sortir, dans nos relations avec les élus urbains, du mythe de la solution unique: circuits courts, Amap, bio...

Le vrai sujet est le partenariat pour la restauration hors foyer et le sujet de l'approvisionnement des magasins et GMS en productions locales. De même que l'export doit être perçu comme créateur de richesses et de notoriété.

Permettez-moi une anecdote, aux Assises de la Ruralité, les Ministres se sont déplacés à Nyons, sous-préfecture de la Drôme, qui organisait une table ronde sur les atouts de ce territoire rural. Les services du ministère ont prévu de faire parler une agricultrice qui vend ses légumes une fois par semaine au marché local. Nous avons sur ce territoire un outil coopératif viticole qui vend 50 millions de bouteilles par an, dont 36% à l'export (100 millions de CA annuel), nous sommes intervenus car à Paris personne n'avait prévu de l'inviter...

La prospective des "Nouvelles ruralités à l'horizon 2040" conduite par l'INRA identifie comme aspect majeur du devenir des ruralités l'intrication grandissante des dynamiques urbaines et rurales. Saisissons-nous de ce sujet.

L'agglomération n'est pas un gage de succès en soi. Le mécano institutionnel non plus !

La qualité de la gouvernance est essentielle.

Mais c'est bien le vivre ensemble qui est en jeu dans l'organisation des territoires.

Merci pour votre attention.